



HAL
open science

À propos de Verg. Aen. VI 660 et VII 182: "ob patriam pugnando uolnera passi". Réflexions sur la distributions de syntagmes prépositionnels exprimant la causalité en latin.

Tatiana Taous

► **To cite this version:**

Tatiana Taous. À propos de Verg. Aen. VI 660 et VII 182: "ob patriam pugnando uolnera passi". Réflexions sur la distributions de syntagmes prépositionnels exprimant la causalité en latin.. *Latomus : revue d'études latines*, 2014, 73 (2), pp.338-359. hal-03132221

HAL Id: hal-03132221

<https://hal-cyu.archives-ouvertes.fr/hal-03132221>

Submitted on 19 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TOME 73
2014

LATOMUS

REVUE D'ÉTUDES LATINES



Publiée sous la direction de David ENGELS
(directeur honoraire : Carl DEROUX)

avec l'aide financière du Fonds National de la Recherche Scientifique
ainsi que de la Fondation Universitaire de Belgique

**À propos de Verg., *Aen.* VI, 660 et VII, 182 :
Ob patriam pugnando uolnera passi.
Réflexions sur la distribution de syntagmes prépositionnels exprimant la causalité en latin**

1. *Introduction.* – Nous souhaiterions, dans le cadre de cet article, réfléchir sur la notion de causalité et sur les réalisations linguistiques de cette dernière en latin. Nous nous limiterons néanmoins aux types de cause exprimés par les syntagmes prépositionnels (désormais, SP).

1.1. *Précisions terminologiques.* – La notion de causalité connaît des domaines d'emploi variés, puisqu'elle est utilisée aussi bien en physique, biologie, mathématiques qu'en philosophie et en linguistique. Elle peut être définie comme « la relation de cause à effet entre deux faits – événements, situations, processus – » (1). Cette « relation », extrêmement large, recoupe différents sous-domaines notionnels, tels la cause, la conséquence, la finalité, voire la concession (2). Dans le cadre des SP latins, il n'existe pas de prépositions affectées à l'expression de la concession ou de la conséquence (3) ; cette dernière intervient néanmoins dans tout énoncé causal, composé d'une proposition évoquant l'effet (ou fait-conséquence) et d'une proposition exprimant le fait-cause (ou « information causale » (4)). Nous conserverons l'appellation d'« information causale » pour renvoyer au SP introduisant le fait-cause : dans les occurrences considérées, le constituant (ou relateur), faisant la jonction entre le fait-conséquence et le fait-cause, véhicule la notion de cause :

(1) Voir A. DE WAARD, *Causalité, conséquence et finalité – Les moyens d'expression de ces relations dans les chroniques de Villehardouin, de Joinville, de Froissart et de Commines*, Paris, 1933, p. 8 et A. NAZARENKO, *La cause et son expression en français*, Paris, 2000, p. 3 et 10.

(2) Voir DE WAARD, *Causalité, conséquence et finalité* [n. 1], p. 8.

(3) Voir J. GALLEGO, *Les subordinées conjonctives de conséquence dans la prose historique latine – Perspective ouverte sur le devenir roman du système*, thèse de doctorat, C. Bodelot (dir.), Université de Clermont-Ferrand, 2007, p. 18 et note 9.

(4) Voir NAZARENKO, *La cause et son expression* [n. 1], p. 10. Le rapport de cause à conséquence est un rapport bien inscrit dans nos intuitions de sujet parlant (voir GALLEGO, *Les subordinées conjonctives de conséquence* [n. 3] ; NAZARENKO, *La cause et son expression* [n. 1], p. 15-16).

Énoncé causal = *fait-conséquence* + *relateur* + *fait-cause*
} information causale

Les différentes études portant sur l'expression linguistique de la cause se sont attachées aux nuances sémantiques de l'information causale, comme le rappelle la typologie suivante, avec :

- depuis Aristote, la quadripartition entre cause formelle, cause matérielle, cause efficiente et cause finale ⁽⁵⁾ ;
- depuis la tradition historique (notamment, polybienne) et le corpus hippocratique, la dichotomie entre cause profonde (ou interne) et cause immédiate (ou encore, déclenchante et externe) ⁽⁶⁾ ;
- l'opposition conceptuelle entre cause et motif ⁽⁷⁾ : la première relève de la causalité objective et « phénoménique », en ce sens que l'information causale dépend des phénomènes qui régissent le monde ⁽⁸⁾ ; le second, de l'« action motivée » d'une entité agissante et donc, de la causalité subjective ;
- enfin, l'opposition (que nous introduisons ici) entre cause factuelle et cause énonciative, pendant de la distinction entre conséquence factuelle et inférence (ou conséquence énonciative) ⁽⁹⁾ :

- (1) a. fr. *Elle reste au lit* puisqu'*elle a de la fièvre* → cause factuelle
↓ ↓
- b. fr. *Elle reste au lit ; c'est donc qu'elle a de la fièvre !* → conséquence énonciative
- c. fr. *Elle a de la fièvre* puisqu'*elle reste au lit !* → cause énonciative
↓ ↓
- d. fr. *Elle a de la fièvre, elle reste donc au lit* → conséquence factuelle

(5) Pour un rappel du célèbre exemple aristotélicien de la statue (repris en SEN., *Epist.* VII, 65), voir G. GROSS, *Sémantique de la cause*, Louvain, 2009, p. 3.

(6) Voir M. BARATIN, *Aspects de l'analyse de la cause dans la linguistique antique* in *Lalies* 15, 1995, p. 101-108, p. 101.

(7) Sur cette dichotomie et les exemples latins y afférant, voir H. A. PINKSTER, *Latin Syntax and Semantics*, Londres, 1990, p. 29-31 et 118.

(8) Soit fr. *La rivière a débordé parce qu'il a beaucoup plu*, exemple de G. GROSS / M. PRANDI, *La finalité : fondements conceptuels et genèse linguistique*, Bruxelles, 2004, p. 77.

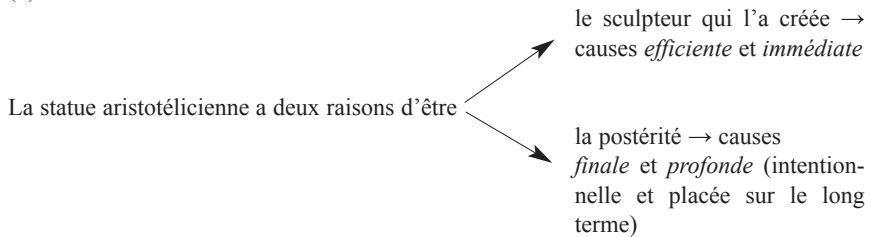
(9) Sur cette distinction, à l'intérieur du fait-conséquence, voir NAZARENKO, *La cause et son expression* [n. 1], p. 19-26. À la relation croisée, qui rend compte habituellement de la complémentarité entre cause et conséquence, nous ajoutons un autre type de relation : la seule modification du joncteur – causal ou consécutif – met en évidence les nuances entre causalité factuelle et causalité énonciative. À l'entrecroisement des propositions, nous proposons l'idée que le maintien de l'ordre des propositions, avec substitution du joncteur, permet à la fois de confirmer le lien entre cause et conséquence et, à la fois, de souligner les nuances sémantiques entre le niveau factuel et le niveau énonciatif.

Nous retiendrons que l'opposition *cause efficiente* / *cause finale* ⁽¹⁰⁾ rejoint l'opposition *cause à « motif rétrospectif »* / *cause à « motif prospectif »* ⁽¹¹⁾. En effet, la cause efficiente se définit littéralement (voir lat. *efficere* « réaliser, achever, effectuer ») comme la cause « qui achève, accomplit, réalise » un fait-conséquence : elle se situe donc à un niveau chronologique antérieur, puisque c'est de son accomplissement que résulte le fait-conséquence (voir (2a)). La cause finale, en revanche, présente une intention, une visée motivant – tout comme la cause efficiente – le fait-conséquence ; mais celui-ci constitue non le résultat d'une cause réalisée, mais, tourné vers une cause projetée dans le futur, représente le résultat d'une cause à réaliser (voir (2b) – (2c)) :

- (2) a. fr. *Jean a acheté un vélo* parce que le dernier lui a été volé
 b. fr. *Jean a acheté un vélo* pour faire du vélo d'appartement
 c. fr. *Jean a acheté un vélo* parce qu'il veut faire du vélo d'appartement

L'approche aristotélicienne peut, d'autre part, être conciliée aux approches polybienne et hippocratique, puisque l'opposition entre *cause efficiente* / *cause finale* peut recouvrir l'opposition *cause immédiate* / *cause profonde*, ce que l'on a illustré ci-dessous à partir du prototype d'Aristote :

(3)



Enfin, les SP latins analysés expriment souvent des « motifs » – mais, par commodité, nous continuerons à parler de « causes » – et la cause dénotée y est, *a priori*, toujours factuelle.

1.2. *Nomenclature des SP causaux latins retenus.* – Le choix de travailler sur les SP a été motivé par deux occurrences virgiliennes :

- (4) a. Verg., *Aen.* VI, 660 :
Hic manus ob patriam pugnando uolnera passi

(10) Sur la sélection des causes efficiente et finale comme les seules pertinentes pour notre propos, voir A. FAVRE / H. et J. GUITTON / A. LICHNEROWICZ / E. WOLFF, *De la causalité à la finalité – À propos de la turbulence*, Paris, 1988, p. 28-29.

(11) Voir GROSS / PRANDI, *La finalité* [n. 8], p. 77-80. Les exemples répertoriés sous (2) sont repris de l'ouvrage de ces deux auteurs.

b. Verg., *Aen.* VII, 181-182 :
uestibulo astabant aliique ab origine reges
Martiaque ob patriam pugnando uolnera passi

Bien que ces vers constituent des vers à tendance formulaire ⁽¹²⁾, nous avons été sensible à la séquence *ob patriam pugnando uolnera passi*, puisque le SP *ob patriam* paraît entrer en distribution avec le SP *prō patriā*, plus fréquent. C'est cette équivalence que propose, quelques siècles plus tard, Donat : le SP *ob patriam* y est glosé en *pro patria* (voir (5a) – (5b)), encore développé – *hoc est* – en *pro tuenda libertate uel augenda republica sua* (avec adjectif verbal, voir (5b)) :

(5) a. Donat., *Interpret. Virgil.* VI :

Hic manus ob patriam pugnando uolnera passi : in maxima enim sunt gloria qui pro patria pugnantes obierunt, ut e contrario sunt in maximo crimine proditores

b. Donat., *Interpret. Virgil.* VII :

Martiaque ob patriam pugnando uolnera passi : tantarum illi gloriarum fuerunt, ut pro patria hoc est pro tuenda libertate uel augenda republica sua et pugnassee eos saepe et uolnera pugnantis excepisse dubitari non posset

Dans la séquence usuelle *prō patriā pugnāre*, *prō* ne s'analyse pas nécessairement comme une préposition introduisant un régime causal ; mais la substitution opérée par Virgile et l'interprétation donnée par Donat invitent à réfléchir sur la valeur sémantique de *prō* et sur les motivations sémantiques justifiant une répartition entre *ob* et *prō*. Face aux occurrences virgiliennes et comme pour justifier la possible valeur causale de *prō*, Tite-Live présente un cas de cooccurrence, où *propter* apparaît sur la même chaîne syntagmatique que *prō*, la coordination conduisant à penser que les deux prépositions fonctionnent de la même façon ⁽¹³⁾ :

(6) Liv. XXXI, 29, 5 :

Idem nunc ut bellum secum aduersus Philippum geratis postulant ; et antea propter uos et pro uobis arma sumpta aduersus eum simulabant, nunc uos in pace esse cum Philippo prohibent

1.3. *Problématiques et plan d'étude.* – La commutation et la coordination sont deux procédés syntaxiques qui visent à mettre en évidence des parentés

(12) Sur l'idée d'une poésie formulaire en latin, voir J. HELLEGOUARC'H, *Fabricator poeta : existe-t-il une poésie formulaire en latin ?* in *Revue des Études latines* 62, 1984, p. 166-191, p. 183-184.

(13) Sur le rapport entre coordination et « homo-fonctionnalité », voir M. E. TORREGO, *Caracterización funcional de los sintagmas preposicionales en latin : pro + abl., contra, aduersus, in + acc.* in *Actes du VII^e Congrès Espagnol d'Études Classiques*, Madrid, 1989, p. 609-616, notamment p. 610-611.

fonctionnelles et / ou sémantiques : la commutation du SP *prō patriā* en *ob patriam* – inaugurée par Virgile – et la coordination des SP en *propter* et *prō* chez Tite-Live invitent à s’interroger sur le rapport que la préposition *prō* entretient avec la cause ⁽¹⁴⁾. Outre cette problématique, centrée sur *prō*, on pourra adjoindre les interrogations suivantes, concernant les SP en *prō*, *propter* et *ob* :

- Les SP s’emploient-ils indifféremment ou leur emploi résulte-t-il des niveaux de langue, des registres littéraires ou de divergences sémantiques plus profondes, rendant pertinente la distinction entre cause efficiente et cause finale ? Les prépositions se diffusent-elles alors de façon rigoureuse à l’intérieur de cette distinction sémantique ? Les notions de cause profonde et de cause immédiate sont-elles opératoires pour rendre compte des différentes réalisations linguistiques de la causalité ?
- L’une des trois prépositions est-elle non marquée par rapport aux deux autres et constitue-t-elle l’archilexème de la catégorie ?

Cette étude comparative se fonde sur les énoncés présentant au moins deux des trois prépositions en cooccurrence. Dans un premier temps, ont été répertoriés les trois SP *prō patriā* / *propter patriam* / *ob patriam*, sans présager d’une époque donnée et n’ont été retenus que ceux qui présentaient des phénomènes de cooccurrence. Après une étude de quelques-unes de ces occurrences, les caractéristiques de ces SP, telles qu’elles ressortent de l’étude de ce corpus, ont été confrontées à un corpus plus ancien, mal représenté dans ce premier échantillon de textes. L’époque républicaine a été retenue et, plus précisément, le II^e s. av. J.-C. – soient les périodes 1 et 2, dans la périodisation de P. Flobert ⁽¹⁵⁾ –, afin de voir si le fonctionnement isolé était conforme ou contenu en creux dans la litté-

(14) Sur la cause finale, voir NAZARENKO, *La cause et son expression* [n. 1], p. 26-28. Le matériel morphologique des langues romanes cristallise le lien étroit entretenu par la cause et la finalité, puisque le fr. *pour*, spécialisé dans l’expression de la finalité en FM, a servi, à date ancienne, à exprimer la cause (voir, chez Rabelais, *pour ce que* au sens de « parce que »). De même, la forme *pour* accuse l’influence, pour le sens, du lat. *prō* mais, pour la forme, du lat. *per*, utilisé en provençal et en italien pour exprimer la cause, d’où la forme reconstruite **por*, indice des influences réciproques des morphèmes de cause et de finalité (voir O. BLOCH / W. VON WARTBURG, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, 1932, art. *pour* et G. MOIGNET, *Grammaire de l’ancien français, Morphologie – syntaxe*, Paris, 1988, p. 319, pour l’amphibologie portée par l’abréviation en *p* des manuscrits). L’italien et l’espagnol modernes entérinent également la contiguïté sémantique entre cause et finalité. En espagnol, le descendant (quasi)-phonétique du lat. *prō* s’est spécialisé dans l’expression de la cause (*porque* « parce que » – *¿por qué?* « pourquoi ? ») *vs para que* « pour que » ; en italien, le même morphème (it. *perché*) sert à l’expression de la cause (« parce que ») ou de la finalité (« pour que »), ce qui suppose des frontières conceptuelles poreuses entre la cause et la finalité. Pour une explication du passage du fr. *pour ce que* au fr. *parce que* et sur le rôle joué par l’italien dans cette évolution, voir DE WAARD, *Causalité, conséquence et finalité* [n. 1], p. 30.

(15) P. FLOBERT, *Les verbes déponents latins. Des origines à Charlemagne*, Paris, 1975, p. 42 et 92.

rature archaïque. Dans ce second corpus, le régime par l'ablatif *patriā* ou l'accusatif *patriam* est inexistant : tous les SP en *ob*, *prō* et *propter* de cette période ont donc été pris en compte.

2. *Étude comparative des SP en ob / prō / propter à partir des phénomènes de cooccurrence.*

2.1. *La séquence PRÉP. + patri- – Présentation générale.* – D'après ce premier corpus, le SP *prō patriā* – avec 211 occ. – est très fréquent dans les textes, puisqu'il apparaît dans presque 90% des cas, contrairement aux SP *propter / ob patriam* limités, chacun, à 12 occ.. Le SP *prō patriā* constitue donc une collocation⁽¹⁶⁾.

Les résultats invitent également à opposer distinctement le SP *prō patriā*, d'une part, et les SP *propter / ob patriam*, d'autre part. En effet, contrairement au SP *prō patriā*, attesté à toutes les périodes à partir de l'époque de Cicéron (période 3), les SP *propter patriam* et *ob patriam* sont en variante libre, puisqu'hormis les périodes 5 et 8, les SP alternent régulièrement : lorsqu'une période n'atteste pas l'un, elle atteste l'autre, si les deux ne sont pas représentés simultanément (période 12 et hors période). Si cette remarque est étendue à l'ensemble des SP en *propter* et *ob*, on pourra faire l'hypothèse qu'il existe une proximité fonctionnelle et sémantique entre ces deux prépositions.

Enfin, la fréquence du SP *prō patriā* peut se justifier historiquement, en fonction des auteurs qui y recourent. Les attestations du SP *prō patriā* ne suivent pas une courbe évolutive régressive ou progressive : les pics d'attestations coïncident avec des moments importants de la pensée romaine. La période 3, tout d'abord, renvoie aux derniers sursauts de la République et amorce l'établissement de l'empire d'Auguste ; durant cette période, les partis en conflit ont porté haut le concept de patrie⁽¹⁷⁾ : le SP est alors utilisé par les orateurs pro-républicains, les historiens, ou encore par les poètes du cercle augustéen, pour la période 4. Après une baisse progressive, corrélative de l'assise de l'Empire romain, le SP connaît une nouvelle recrudescence durant les périodes 9 et 10 et apparaît sous la plume d'historiens de l'Église ou de poètes chrétiens : le SP *prō patriā* entre alors en opposition avec le SP *prō deō*. La période 12, enfin, renvoie aux usages des glossateurs et grammairiens qui, pour enrichir leur texte, citent souvent les sources classiques des périodes 3 et 4. La vitalité du SP *prō patriā* jusqu'au XVIII^e s. confirme l'importance de cette notion dans la pensée judéo-chrétienne.

(16) Sur la notion de *collocation*, voir D. A. CRUSE, *Lexical Semantics*, Cambridge, 1986, p. 37-40.

(17) Voir A. LE BRIS, *Le patriotisme italien chez Virgile*, thèse d'Études latines, D. Briquel (dir.), Université de Paris IV – Sorbonne, 2007.

Face à ce corpus important, les occurrences ont été réduites à celles qui présenteraient *prō* / *propter* / *ob* en cooccurrence.

2.2. Description morphosyntaxique des SP en *ob* / *propter* / *prō*.

2.2.1. Organisation morphosyntaxique à l'intérieur du SP causal.

Ob :

Cette préposition présente la structure la plus nette, puisque de grandes tendances ont pu être dégagées :

- La place de la préposition par rapport à son régime : La préposition *ob* est souvent antéposée, bien que quelques occurrences l'attestent en interposition⁽¹⁸⁾. Dans ce cas, l'interposition est toujours liée à l'utilisation du morphème *qu-* qui précède la préposition. Le morphème *qu-* réalise alors toujours la forme adjectivale (relatif de liaison ou adjectif interrogatif).
- Le substantif-régime : *Ob* entre fréquemment en collocation avec un accusatif du type *rem* / *res* ou *causam*, termes génériques qui impliquent une détermination afin que la cause soit clairement entendue. C'est pourquoi les séquences *ob rem* / *ob res* présentent-elles souvent un adjectif à valeur anaphorique – soit le thème d'anaphorique pur *is* / *ea* / *id*, soit le démonstratif *hic* / *haec* / *hoc* (voir (7a)). Le SP joue alors le rôle de support informatif et est souvent résomptif. Mais le SP peut également constituer un apport informatif et devenir cataphorique (voir (7b)) : le substantif-régime intervient dans une structure du type *ob nullam aliam causam quam/nisi propter.../quia.../quod... , quam* ou *nisi* servant à introduire le contenu de la cause ainsi annoncée.

(7) a. Liv. XXXVIII, 43, 10 :

Ambraciam oppugnatam et captam, et signa inde ornamentaque ablata, et cetera facta quae captis urbibus soleant, negaturum aut me pro M. Fulvium aut ipsam M. Fulvium censetis, patres conscripti, qui ob has res gestas triumphum a vobis postulaturus sit [...] ?

b. Liv. XXXIII, 27, 8 :

... et comitiis proximis Boeotarchen ob nullam aliam causam Brachyllem quendam quam quod praefectus Boeotorum apud regem militantium fuisset fecerunt

D'autres substantifs-régimes apparaissent néanmoins, mais leur fréquence est très faible. *Ob* introduit alors presque exclusivement des substantifs abstraits, connotés positivement (tels *studium*, *meritum*, *opera*, *patria*) ou négativement (tels *noxa*, *ira*, *superbia*, *scelera*).

(18) Voir J. MAROUZEAU, *Place de la préposition* in *Revue des Études latines* 25, 1948, p. 298-327.

Propter :

- La place de la préposition par rapport à son régime : Elle est toujours antéposée dans les occurrences considérées.
- Le substantif-régime : Le substantif-régime renvoie le plus souvent à un abstrait lié au domaine politique, mais diversement connoté (voir acc. *patriam, expeditionem, operam, fidem*, à connotation positive, ou acc. *defectionem*, à connotation négative). Le terme régi peut néanmoins renvoyer à un animé humain (voir (8a)). Enfin, quelques occurrences sont remarquables par l'utilisation faite du participe en *-to-, qui coïncide toujours avec un accompli et invite à interpréter la cause signifiée comme une cause efficiente (voir sous (8)) :

(8) a. Liv. II 23, 1 :

Sed et bellum Volscum imminabat, et ciuitas secum ipsa discors intestino inter patres plebemque flagrabat odio, maxime propter nexos ob aes alienum

b. Liv. IV, 15, 3-5 :

... nec cum eo tamquam cum ciue agendum fuisse qui natus in libero populo inter iura legesque, ex qua urbe reges exactos sciret eodemque anno sororis filios regis et liberos consulis, liberatoris patriae, propter pactionem indicatam recipiendorum in urbem regum a patre securi esse percussos, [...] in qua de Sp. Cassio post aliquot annos propter consilia inita de regno supplicium sumptum

Prō :

- La place de la préposition par rapport à son régime : Elle est toujours antéposée dans les occurrences considérées.

- Le substantif-régime :

Le substantif-régime appartient à différents classèmes. Il renvoie soit à un abstrait, connoté positivement et lié au domaine politique (voir abl. *patriā, re publicā, salute, libertate, meritō*), soit à un animé humain. Les SP en *prō* expriment généralement une cause finale ⁽¹⁹⁾, bien qu'ils puissent aussi évoquer une cause efficiente (voir (9b) et (9c)) ; en (9c), le participe *redditis* oriente l'interprétation :

(9) a. Liv. XXXIV, 42, 5-6 :

Nouum ius eo anno a Ferentinatibus temptatum, ut Latini qui in coloniam Romanam nomina dedissent ciues Romani essent : Puteolos Salernumque et Buxentum adscripti coloni qui nomina dederant, et cum ob id se pro ciuibus Romanis ferrent, senatus iudicauit non esse eos ciues Romanos

b. Liv. X, 44, 3 :

In conspectu duorum exercituum et Caruilius suos pro cuiusque merito laudauit donauitque, et Papirius...

(19) L'occurrence (9a) présente l'intérêt de mettre en relation la proposition finale *ut Latini... ciues Romani essent* et *pro ciuibus Romanis*.

c. Liv. XXXIII, 27, 7 :

Restitutis iis confestim apparuit quam nulla inita apud Boeotos gratia esset ; nam ad Philippum legatos gratias agentes ei pro redditis hominibus [...] miserunt

2.2.2. *Organisation du SP à l'intérieur de l'énoncé causal.* – L'information causale précède, dans plus de 80% des cas, le fait-conséquence, suivant en cela l'ordre logique et temporel des événements ⁽²⁰⁾. Il ne serait donc pas anodin que deux des trois prépositions affectées à l'expression de la cause – *ob* et *pro* – puissent signifier « devant » ⁽²¹⁾ : cette acception, spatiale, appliquée au domaine temporel, implique un fait antérieur (en l'occurrence, ici) au fait-conséquence.

Les quelques exceptions apparaissent dans des contextes marqués, dans lesquels...

- ... la cause (en caractères droits, dans les exemples) est reléguée au second plan, parce que l'auteur met en avant le prédicat, le fait-conséquence (en pointillés) ⁽²²⁾. Cette configuration peut aller de pair avec la tournure au passif personnel ⁽²³⁾ (voir (10a)) ;
- ... la cause apparaît dans une hyperbate stylistique (voir (8a) – (10b)) ou dans une structure corrélatrice, qui met l'accent informatif sur la cause (voir (7b)) ⁽²⁴⁾. Contrairement à la configuration précédente, où la cause était placée au second plan, c'est ici l'information causale qui est thématisée, mise en avant.

(10) a. Liv. V, 1, 7 :

Cuius decreti suppressa fama est Veis propter metum regis qui...

b. Hyg. LXVII, 6 :

Interim Thebis sterilitas frugum et penuria incidit ob Oedipodis scelera

(20) En français, c'est l'ordre *fait-conséquence, information causale* qui est non marqué (voir NAZARENKO, *La cause et son expression* [n. 1], p. 18). La mobilité des propositions devient alors un critère permettant de discriminer linguistiquement et pragmatiquement la cause de la conséquence.

(21) Voir P. MANZANOS / M. DEL MAR, *Valores de los preverbios latinos en los compuestos de pugno, -āre in Faventia* 23, 1, 2001, p. 71-85 et notamment p. 74-76 et 81.

(22) Dans les occurrences qui suivent, le fait-conséquence sera toujours signalé en pointillés.

(23) Voir M.-D. JOFFRE, *Le verbe latin : voix et diathèse*, Louvain, 1995, p. 101 et 147. Le passif binaire contribue à faire « la promotion de l'association de deux concepts, le verbe et ce qui était son objet à l'actif ». Dans les énoncés qui nous occupent, le verbe et l'ancien objet de la structure active coïncident, d'un point de vue logique, avec le fait-conséquence.

(24) Sur la valeur pragmatique des structures corrélatives, voir C. BODELOT, *Anaphore, cataphore et corrélation : approche générale de la problématique dans l'optique de la phrase complexe* in C. BODELOT (ed.), *Erga 6 – Anaphore, cataphore et corrélation en latin*, Clermont-Ferrand, 2005, p. 13-25 et notamment p. 24-25.

2.3. Description sémantico-syntaxique des SP.

2.3.1. *En cooccurrence étroite.* – La cooccurrence étroite implique que les SP qui entrent en cooccurrence sont sur la même chaîne syntagmatique et dans le même énoncé causal. « Homo-fonctionnels », ils peuvent être coordonnés (voir (6)) ou entrés dans un système corrélatif avec balancement syntaxique (voir (11b) – (12a) – (12b))⁽²⁵⁾. Dans le cadre d’une absence de coordination (voir (11a) – (12c)), les SP pourront être diversement interprétés. M. E. Torrego (1989, p. 611) souligne le caractère amphibologique de l’absence de coordination, qui peut résulter...

- ... de la coordination zéro (les éléments, placés sur le même plan syntaxique, sont homo-fonctionnels) ;
- ... de l’apposition (qui se repère par la proximité et la contiguïté sémantique des éléments apposés, généralement coréférents, par exemple *Ibi in statione*) ;
- ... de la juxtaposition (qui suppose alors une différence de fonctions à l’intérieur des éléments juxtaposés). L’absence de coordination, en (11a) et (12c), relève de la juxtaposition.

À partir des trois prépositions, trois combinaisons de cooccurrence sont possibles : *prō*... ↔ *ob*... ; *propter*... ↔ *ob*... et *prō*... ↔ *propter*...

2.3.1.1. *La combinaison prō*... ↔ *ob*... – Soient les occurrences suivantes :

(11) a. Liv. XXXIV, 42, 5-6 :

Nouum ius eo anno a Ferentinatibus temptatum, ut Latini qui in coloniam Romanam nomina dedissent ciues Romani essent : Puteolos Salernumque et Buxentum adscripti coloni qui nomina dederant, et cum ob id se pro ciuibus Romanis ferrent, senatus iudicauit non esse eos ciues Romanos

b. Liv. XXI, 44, 1-2 :

Quocumque circumtuli oculos, plena omnia uideo animorum ac roboris, ueteranum peditem generosissimarum gentium equites frenatos infrenatosque, uos socios fidelissimos fortissimosque, uos Carthaginienses cum pro patria tum ob iram iustissimam pugnaturos

En (11a), les deux SP, juxtaposés, occupent une fonction sémantico-syntaxique distincte dans l’énoncé. Le SP *ob id* a une valeur causale anaphorique, puisque le pronom *id* anaphorise la relative *qui nomina dederant* : c’est parce que ces hommes ont donné leur nom qu’ils se rendent au Sénat afin d’obtenir la citoyenneté romaine. C’est cette action qui motive leur mouvement vers Rome. Le SP *prō ciuibus Romanis*, en revanche, représente le point vers lequel tendent ces hommes et la cause de leur déplacement : il reprend, sous la forme nominale, la proposition finale *ut Latini... ciues Romani essent*. Les SP *ob id* et *pro ciu-*

(25) La notion de corrélation est ici entendue au sens large. Sur le rapport entre corrélation et coordination, voir BODELOT, *Anaphore, cataphore et corrélation* [n. 24], p. 24.

ibus Romanis dénotent bien tous deux la cause, mais l'un s'interprète comme une cause efficiente et immédiate, l'autre comme une cause finale et profonde (le désir de devenir citoyen romain).

En (11b), le fait-conséquence est le participe futur *pugnaturos* : le verbe *pugnāre* entraîne la sélection du SP *prō patriā*, d'autant plus que ce passage renvoie à l'*adlocutio* d'Hannibal à ses troupes ; le SP dénote une cause finale. Le SP *ob iram iustissimam* est, en revanche, plus complexe à expliquer, puisque le substantif-régime *iram* ne correspond pas au régime prototypique attendu après *ob* (soit *rem* ou *causam*) et que le SP en *ob* ne joue le rôle ni de cause anaphorique, ni de cause cataphorique : *propter* serait attendu. Mais la colère dont il est question et qui constitue le moteur et la cause efficiente de l'action est à puiser dans l'exophore mémorielle : l'*ira iustissima*, à laquelle fait allusion Hannibal, renvoie à la colère ancestrale qui anime les Carthaginois contre les Romains depuis la mort de Didon. La préposition *ob* évoque donc bien une cause connue par les interlocuteurs, mais se place au niveau exophorique (et non endophorique, d'où l'absence d'éléments anaphorique ou cataphorique) ⁽²⁶⁾.

2.3.1.2. *La combinaison ob... ↔ propter...* – Soient les trois occurrences suivantes :

(12) a. Liv. XXVI, 30, 2 :

Hieronymum ac postea Hippocraten atque Epicyden tyrannos cum ob alia tum propter defectionem ab Romanis ad Hannibalem inuisos fuisse sibi

b. Liv. XLII, 24, 4 :

Eam causam fuisse patri mittendi se Romam, qui deprecaretur senatum ne quid communibus inimicis criminantibus se crederent, quem ob nullam aliam causam nisi propter constantem fidem erga populum Romanum odissent

c. Liv. II, 23, 1 :

Sed et bellum Volscum imminebat, et ciuitas secum ipsa discors intestino inter patres plebemque flagrabat odio, maxime propter nexos ob aes alienum

En (12a) et (12b), les SP entrent dans des systèmes corrélés, qui indiquent une parenté fonctionnelle entre les deux syntagmes, mais comment expliquer l'emploi, dans un même énoncé, de deux prépositions causales distinctes ? Dans ces deux occurrences, les SP introduits par *ob* servent de faire-valoir à la cause introduite par *propter*, qui évoque, elle, une cause nouvelle et sémantiquement étoffée : l'indéfini *alia* ou l'hyperonyme *causam* contraste avec les accusatifs *defec-*

(26) Voir M.-D. JOFFRE, *Ita, tam, tantus, talis : entre anaphore et corrélation* in C. BODELOT (ed.), *Erga 6 – Anaphore, cataphore et corrélation en latin*, Clermont-Ferrand 2005, p. 131-139 et notamment, p. 133-134. Voir également T. TAOUS, *Mémoire et anaphore dans les Bucoliques de Virgile : perspectives transphrastique, intra- et intertextuelles* in *Camenulae* 1 (revue en ligne), 2007, p. 1-11 et notamment p. 8-11.

tionem et fidem, qui donnent un contenu notionnel précis à la cause. La cooccurrence de *ob* et de *propter* travaille alors à la technique argumentative et rhétorique des locuteurs qui, en créant un effet d'attente, donnent plus de poids à la cause qu'ils évoquent. La distribution *ob* / *propter* obéit donc à une logique opposant *cause-support* et *cause-apport* ; l'opposition se situe au niveau pragmatique.

L'occurrence (12c) suit un autre fonctionnement, puisque la juxtaposition des SP implique une hétérogénéité sémantique et fonctionnelle entre les deux syntagmes. Le passage possède en réalité deux énoncés causaux :

(13) a. Énoncé causal 1 :

Fait-conséquence → *ciuitas... intestino inter patres plebemque odio flagrabat*

Information causale → *propter nexos*

b. Énoncé causal 2 :

Fait-conséquence → *nexos*

Information causale → *ob aes alienum*

Les deux SP se situent à deux niveaux hiérarchiques différents et constituent des énoncés causaux imbriqués. Pour exprimer la cause, *propter* est la préposition prototypique. Aussi, si l'énoncé causal 1 avait fait défaut, ce serait le SP *propter aes alienum (nexi sunt)* qui serait apparu. Mais, dans la mesure où *propter* est déjà utilisé dans l'énoncé causal 1 et que la coordination s'avère impossible, puisqu'elle gomme la différence hiérarchique (soit, *... *propter nexos et propter aes alienum*), c'est la préposition *ob* qui est, en dernier recours, employée : elle permet alors d'éviter une répétition malvenue (soit, *propter nexos propter aes alienum*), tout en signalant clairement l'imbrication de deux causes étagées.

2.3.1.3. *La combinaison* *prō... ↔ propter...* – Seule l'occurrence livienne, citée sous (6), offre cette combinaison. L'utilisation des deux prépositions *propter* et *prō* paraît recouvrir une opposition sémantique du type *cause efficiente* / *cause finale*. La prise en considération des contextes de cooccurrence lâche devrait permettre de confirmer et / ou de préciser cette remarque.

2.3.2. *En cooccurrence lâche*. – La cooccurrence lâche comprend les cas où les SP apparaissent dans des énoncés causaux différents et sont obligatoirement porteurs de deux informations causales distinctes.

2.3.2.1. *La combinaison* *ob... ↔ prō...* – Dans sa mise en contraste avec *prō*, *ob* se caractérise en de nombreux points. Nous partirons du texte de Cicéron, *Phil.* XIV, 34-38 (27).

(27) Le passage de Cicéron n'a pas été reproduit afin de ne pas alourdir la présentation.

D'un point de vue morphosyntaxique, les SP en *ob* se singularisent par leur position en tête de proposition : *ob* sert alors de joncteur de phrase, travaille à la cohésion (ou cohérence textuelle) ⁽²⁸⁾ et se place ainsi à un niveau macrotextuel. Dans l'extrait de Cicéron, les SP adoptent une structure rigide (*ob* + *rem* / *res*) et ont toujours une valeur anaphorique.

D'un point de vue sémantico-syntaxique, les éléments textuels que reprend le SP en *ob* sont souvent abondants, car la cause développée est complexe et se déploie en plusieurs informations causales. La cause est donc plus difficile à cerner, parce qu'elle se diffuse dans l'ensemble de l'énoncé. Voici un succinct aperçu de la complexité sous-jacente à deux énoncés causaux présents dans l'extrait des *Philippiques* :

(14) D'après Cic., *Phil.* XIV, 34-38 :

a. Énoncé causal 1 :

→ Fait-conséquence : *maximum quidem solacium erit propinquorum*

→ Information causale : *Quam ob rem*

→ Explicitation de l'information causale (élément anaphorisé) : *sed contactos publicis operibus atque muneribus eaque exstructione quae sit [...] ara Virtutis*

b. Énoncé causal 2 :

→ Fait-conséquence : *senatum existimare et iudicare...*

→ Information causale : *ob eas res*

→ Explicitation des informations causales (éléments anaphorisés) :

¹⁾ *C. Pansa consul, imperator, initium cum hostibus confligendi fecerit*

²⁾ *ipseque C. Pansa consul, imperator, [...] uulnera acceperit*

³⁾ *A. Hirtius consul, imperator, [...] exercitum castris eduxerit impetumque in M. Antonium exercitumque hostium fecerit eiusque copias occidione occiderit*

⁴⁾ *C. Caesar [...], imperator, [...] sua castra feliciter defenderit copiasque hostium [...] occiderit*

D'un point de vue pragmatique, enfin, le recours au SP en *ob* en tête d'énoncé a une vocation pédagogique et didactique, puisque le SP synthétise la somme des informations causales comprises dans l'énoncé antérieur : le SP, presque grammaticalisé ⁽²⁹⁾, a alors valeur résomptive et tend à jouer le rôle de connecteur.

(28) Sur les concepts de *cohésion* et de *cohérence* (= *cohérence textuelle* vs *cohérence conceptuelle*), voir GROSS et PRANDI (*La finalité* [n. 8], p. 10, note 1). Pour une discussion sur la pertinence de cette opposition, voir M. RIEGEL / J.-Chr. PELLAT / R. RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, Paris, 1994 [2001], p. 603. Le texte des *Philippiques* invite néanmoins à considérer cette opposition comme opératoire dans le cadre du latin.

(29) Les variations morphologiques (singulier vs pluriel) empêchent encore de parler de véritable connecteur grammatical, puisque le choix du singulier ou du pluriel dépend du nombre d'informations causales développées dans l'énoncé antérieur : le locuteur n'opte pas arbitrairement pour l'une ou l'autre forme, indice que les tours du type *ob eam rem* et *ob has res* ne sont pas encore entièrement grammaticalisés. De même, le recours

D'après l'extrait des *Philippiques*, les SP en *prō* se caractérisent d'un double point de vue. Morphosyntaxiquement, ils constituent le circonstant de verbes ou de SV à sémantisme homogène et impliquant l'idée de « combattre », « mourir » ou « verser du sang ». Par conséquent, contrairement aux SP en *ob*, inscrits dans la macrostructure du texte, le SP en *prō* se place à un niveau micro-textuel : il participe de la cohérence (conceptuelle) de l'énoncé.

D'un point de vue sémantique, enfin, les SP en *prō* se singularisent par le fait qu'ils renvoient majoritairement à une cause finale et une cause inscrite sur le long terme (cause profonde).

2.3.2.2. *La combinaison ob... ↔ propter...* – Les occurrences, répertoriées sous (15), confirment l'idée que *propter* se place au niveau micro-textuel et évoque une cause nouvelle. *Propter* apparaît comme la préposition non marquée dans l'expression de la cause et coïncide, dans les exemples, avec la cause efficiente (voir les adjectifs en *-to-) et la cause immédiate (voir le régime *consilia inita*).

Conformément aux faits observés jusqu'à présent, *ob* est plus directement lié au macro-texte : dans les deux occurrences, le SP en *ob* intervient à la fin d'une énumération présentant des SP causaux et en constitue la clause d'arrêt. Par ailleurs, le SP en *ob* reprend un constituant présent dans le contexte antérieur (voir les éléments en capitales) et conserve, par conséquent, des traces de son emploi anaphorique :

(15) a. Liv. IV, 15, 3-5 :

... nec cum eo tanquam cum ciue agendum fuisse qui natus in libero populo inter iura legesque, ex qua urbe reges exactos sciret eodemque anno sororis filios regis et liberos consulis, liberatoris patriae, propter pactionem indicatam recipiendorum in urbem REGUM a patre securi esse percussos, [...] in qua de Sp. Cassio post aliquot annos propter consilia inita DE REGNO supplicium sumptum, in qua nuper decemuiros bonis, exilio, capite multatos ob superbiam REGIAM, in ea Sp. Maelius spem REGNI conceperit

b. Liv. X, 44, 3-5 :

In conspectu duorum exercituum et Caruilius suos pro cuiusque merito laudauit donauitque, et Papirius [...] Sp. Nautium, Sp. Papirium, fratris filium, et quattuor centuriones manipulumque hastatorum armillis aureisque coronis donauit : Nautium propter expeditionem, qua magni agminis modo terruerat hostes,

possible au relatif de liaison indique bien, dans ce cas-là, que ce n'est pas le SP qui sert de connecteur mais le relatif, le SP venant simplement colorer l'ensemble d'une nuance de causalité (cause ou conséquence). Le SP *ob eam rem* peut, toutefois, coïncider avec l'émergence, à l'intérieur du même énoncé (niveau micro-textuel), d'une nouvelle information causale : dans ces occurrences-là, le SP *ob eam rem* est en cours de dé-lexicalisation et de grammaticalisation, puisqu'il n'assume plus le rôle de syntagme causal, mais s'en décharge sur un autre constituant de la phrase.

iuuenem Papirium propter nauatam cum EQVITATV et in proelio OPERAM et nocte, qua fugam infestam Samnitibus ab Aquilonia clam egressis fecit, centuriones militesque, quia primi portam murumque Aquiloniae ceperant, EQVITES OMNES ob insignem multis locis OPERAM corniculis armillisque argenteis donat

Enfin, l'occurrence (15b) offre simultanément les trois prépositions : le SP *pro cuius merito* renvoie à une cause efficiente et sert de « cause-titre » aux informations causales qui suivront et qui expliciteront la nature de ce *meritum*. Une fois encore, *propter* est la préposition la plus utilisée et donc, la moins marquée, *ob* clôturant l'énumération et intervenant dans un énoncé qui possède des éléments anaphoriques (voir les termes en capitales).

2.3.2.3. *La combinaison prō... ↔ propter...* – Dans le cadre de cette cooccurrence, *propter* dénote toujours une cause, alors que *prō*, plus polysémique, prend souvent le sens de « en tant que »⁽³⁰⁾ : *propter* constitue bien le lexème prototypique dans l'expression de la cause. Deux occurrences font néanmoins exception.

La première occurrence est celle de Tite-Live, répertoriée sous (6) : *propter* et *prō* apparaissent sur le même plan syntagmatique et l'opposition entre *cause efficiente rétrospective* et *cause finale prospective* devient ici signifiante. L'ordre des SP suit alors l'ordre chronologique des informations causales.

En (16), les deux prépositions sont employées en cooccurrence lâche : l'auteur de *La Rhétorique à Hérennius* renouvelle le SP usuel *prō patriā* en *propter patriam*. En effet, le SP *propter patriam* est comme appelé par le fait-conséquence *uitam conseruāre*, qui constitue précisément l'antonyme des verbes et SV généralement employés avec le SP *prō patriā*. Pour signaler cet écart par rapport à l'énoncé causal habituel, le locuteur substitue à l'usuelle collocation *prō patriā* le SP *propter patriam*. En revanche, dans la suite de l'énoncé, *prō* est à nouveau utilisé, puisqu'il apparaît avec des verbes dont le sémantisme correspond aux séquences dans lesquelles il a l'habitude d'être employé (voir les faits-conséquences en pointillés). La sélection des prépositions *propter* et *prō* trouve ici une justification dans la performance de l'orateur :

(16) *Rhet. Her. IV, 44 :*

Etenim uehementer est inicium uitam, quam a natura acceptam propter patriam conseruaris, naturae [...] reddere, patriae cum roget non dare ; et, cum possis cum summa uirtute et honore pro patria interire, malle per dedecus et ignauiam uiuere ;

(30) Voir M. E. TORREGO, *Syntaxe du syntagme prépositionnel pro + ablatif* in D. LONGRÉE (ed.), *De Vsu – Études de syntaxe latine offertes en hommage à Marius Lavency*, Louvain-la-Neuve, 1995, p. 295-306 et, notamment, p. 301-304 et J. DE LA VILLA, *Contexte dans l'interprétation syntaxique de pro + ablatif* in *ibid.*, p. 329-344 et notamment p. 330, note 6.

et cum pro amicis et parentibus et ceteris necessariis adire periculum uelis, pro re publica, in qua et haec et illud sanctissimum patriae nomen continetur, nolle in discrimen uenire

3. Confrontation des données à un corpus archaïque.

3.1. *Description morphosyntaxique.* – Du recensement des formes *ob*, *prō* et *propter* sont ressorties les comédies de Plaute et de Térence, Caton n’offrant que très peu d’occurrences. Dans la mesure où la poésie domine, il ne nous a pas paru pertinent d’analyser l’organisation du SP à l’intérieur de l’énoncé causal. Seule l’organisation morphosyntaxique à l’intérieur du SP causal a retenu notre attention. Les faits observés antérieurement sont ici confirmés, notamment, en ce qui concerne le substantif-régime.

Avec *ob*, le substantif-régime est fortement prédictible et renvoie à un terme générique et hyperonymique de la cause (soit *rem* – ou *causam* – dans près de 70% des cas). Les thèmes d’anaphorique, de démonstratif ou de quantifiant viennent caractériser l’hyperonyme-régime. Dans les 30% restants, le substantif-régime, non prédictible, dénote fréquemment un abstrait connoté positivement (voir acc. *uirtutem, industriam*) ou non (voir acc. *iniuriam, noxiam, simultatem, perfidiam, stultitiam*). Trois occurrences seulement présentent un régime concret : une personne (*talem filium*), un pays (*Graeciam*) et un objet (*decem minas*). Dans cette série, la préposition *ob* paraît empiéter sur les domaines d’emploi de *propter*.

Avec *prō*, le terme-régime peut être très varié et renvoyer aussi bien à un animé humain (anthroponymes, pronoms personnels) qu’à un inanimé concret (abl. *discō, agrō, minā, uinō*...) ou abstrait (abl. *meritō, iure, re publicā*...). Le substantif régi n’est donc pas nécessairement en rapport avec le domaine politique, contrairement à ce qui avait été observé précédemment.

Tout comme avec *prō*, le substantif régi par *propter* est peu prédictible et peut renvoyer aussi bien à des animés humains (essentiellement des pronoms) qu’à des inanimés abstraits, connotés positivement (acc. *consuetudinem, fiduciam, amorem*...) ou non (acc. *malefacta, iram, inuidiam*...).

3.2. Description sémantico-syntaxique.

3.2.1. *Caractéristiques de la préposition ob : entre endophore et exophore.* – Les emplois endophoriques coïncident avec les substantifs-régimes *rem* ou *causam*, ce qui contribue à considérer ces SP comme en voie de grammaticalisation. Deux types d’emploi endophoriques ont pu être isolés :

En emploi anaphorique, le SP en *ob* reprend, sous forme d’information causale, la proposition de l’énoncé précédent (voir, en (17a), les éléments en capitales) : il joue le rôle de support informationnel. L’anaphore peut néanmoins s’exercer à plus ou moins grande échelle (à l’échelle phrastique en (17a), mais textuelle en (17b)). Cet emploi se repère généralement par la présence du thème d’anaphorique (*ob eam rem*) ou de démonstratif (*ob istam / hanc rem*) :

(17) a. Plaut., *Amph.* 112-113 :

Et MEVS PATER NVNC INTVS HEIC CVM ILLA CVBAT ;

et haec ob eam rem nox est facta longior

b. Plaut., *Amph.* 250-260 :

Perduelleis penetrant se in fugam ; ibi nostris animus additust

uortentibus Telobois ; telis complebantur corpora.

IPSVSQVE AMPHITRVO REGEM PTERELAM SVA OBTRVNCAVIT MANV.

[...]

Post ob uirtutem hero Amphitruoni patera donata aureast

En emploi cataphorique, le SP annonce de façon marquée le fait-cause et devient un marqueur de focalisation. L'information causale constitue ainsi un apport informationnel et intervient dans des énoncés à forte visée argumentative ⁽³¹⁾ :

(18) Pacuv., *Trag.* 368-371 ⁽³²⁾ :

Quia quo id saxum inpulerit fors, eo cadere Fortunam autumant.

Insanam autem esse aiunt, quia atrox incerta instabilisque sit ;

caecam ob eam rem esse iterant, quia nil cernat quo sese adplicet ;

brutam, quia dignum atque indignum nequeat internoscere.

L'occurrence de Pacuvius évoque une série de trois causes introduites par *quia* et justifiant les attributs de *Fortuna* (*insanam, caecam, brutam*). Or, seul l'adjectif *caecam* nécessite l'expression d'une cause bi-tensive (*ob eam rem... quia...*), ce qui est également un moyen de thématiser cet énoncé causal et, plus précisément, l'information causale qu'il véhicule (*quia nil cernat quo sese adplicet*) ⁽³³⁾.

Les emplois exophoriques de la préposition *ob* sont plus rares et se repèrent par la présence d'un substantif-régime non stéréotypé : le SP en *ob* pourrait commuter avec un SP en *propter* ou *prō*. Quelle différence alors entre ces prépositions ? Nous avançons l'hypothèse que la cause évoquée par le SP en *ob* renvoie, par exophore mémorielle, à une cause connue ⁽³⁴⁾. Ce serait à partir de ses

(31) Voir BODELOT, *Anaphore, cataphore et corrélation* [n. 24], p. 24-25.

(32) Pour d'autres exemples en cataphore, voir TER., *Hec.* 780-781, CATO, *Orig.* V, 6 et PLAUT., *Cas.* 453.

(33) Ce ne serait pas un hasard si l'énoncé causal thématisé est précisément celui qui mentionne l'aveuglement de la Fortune. En effet, cet énoncé trouve un écho dans les représentations iconographiques, où la Fortune apparaît avec les yeux bandés. L'énoncé, ainsi thématisé, cristallise la représentation que se fait l'imaginaire collectif de la Fortune. Doit-on à Pacuvius cette représentation de la Fortune ou est-ce, au contraire, parce qu'une vulgate iconographique et littéraire figure ainsi la Fortune que Pacuvius insiste sur cette représentation-là de la Fortune ?

(34) Sur le rapport entre anaphore et exophore mémorielle, voir TAOUS, *Mémoire et anaphore* [n. 26], p. 8-9.

nombreux emplois stéréotypés et endophoriques – précisément, anaphoriques –, que *ob* en serait venue à introduire une cause connue de l'interlocuteur et ce, en dépit de l'absence de marqueurs anaphoriques. Le SP reprend alors, dans l'information causale, un élément connu du personnage et, à un niveau supérieur, du lecteur-auditeur (échos mythologiques, intertextualité...). Mais cet élément connu n'est plus à chercher dans le contexte antérieur, mais à puiser dans la mémoire collective (voir (11b) et (17b)).

En (17b), le SP *ob uirtutem* – qui pourrait commuter avec *pro uirtute* (« en échange de sa bravoure ») – possède deux interprétations possibles. Dans une première interprétation, endophorique, l'emploi d'un SP en *ob* se justifie par le fait que ce dernier permet d'insister sur le caractère connu et anaphorique de l'information causale (voir éléments en capitales de l'occurrence). Cette première interprétation peut se doubler d'une seconde, exophorique : l'information causale s'interprète alors comme étant contenue dans le fonds culturel commun ; l'utilisation de *ob* se justifie parce que le locuteur fait allusion à la guerre célèbre que mena Amphitryon contre les Téléboéens, afin de venger la mort des huit frères d'Alcmène, et qui permit à Jupiter de s'introduire dans la couche d'Alcmène, à la place de son époux. Cet épisode mythologique était très certainement inscrit dans la mémoire culturelle des spectateurs de l'Antiquité, puisqu'il rendait possible le travestissement de Jupiter et, par suite, l'enfantement d'Hercule.

3.2.2. *Caractéristiques de la préposition propter : l'archilexème de la catégorie.* – Les SP introduits par *propter* renvoient souvent à une cause efficiente, inscrite dans le micro-texte, puisque l'information causale est sémantiquement contiguë au fait-conséquence. L'acception spatiale de « proche, près de, le long de », qui est propre à la préposition *propter*, pourrait impliquer, à l'échelle phrasique, l'obligation de voir la cause exprimée par *propter* être « proche », du point de vue syntaxique et notionnel, du fait-conséquence. L'information causale présente alors une cause ponctuelle, précise et nouvelle. Ce constat va de pair avec les nombreux substantifs-régimes, dont la variété se détermine en fonction du fait-conséquence. Il arrive néanmoins que la préposition *propter* empiète sur les domaines d'emploi de *ob* et inversement, ce dont présageait déjà le point 2.1. de cet article :

(19) a. Emploi de *propter* là où *ob* est attendu :

Plaut., *Cas.* 275-278 :

Hercules dique istam perdant, quod nunc liceat dicere.

Ego disrucior miser amore : illa autem quasi ob industriam

mi aduorsatur. SVOLET HOC IAM VXORI, QVOD EGO MACHINOR ;

propter eam rem magis armigero dat operam de industria

b. Emploi de *ob* là où *propter* est attendu :

Plaut., *Cas.* 275-278 :

Hercules dique istam perdant, quod nunc liceat dicere.

Ego disrucior miser amore : illa autem quasi ob industriam

*mi aduorsatur. Subolet hoc iam uxori, quod ego machinor :
propter eam rem magis armigero dat operam de industria*

Outre l'argument métrique (*dissyllabe vs monosyllabe*), un argument énonciatif peut être avancé pour rendre compte de l'emploi des deux prépositions dans ces occurrences. Par rapport au SP *propter industriam*, le SP *ob industriam* se situe à un autre niveau énonciatif : à la relation entre personnages fictifs, se substitue une relation de connivence entre le dramaturge et le lecteur-spectateur. La préposition *ob* contribuerait à signaler la double énonciation portée par l'énoncé. En effet, l'*industria* dont il est question en (19b) renvoie à l'intuition féminine et à sa finesse. Or, ces traits de caractère constituent les *topoi* de l'*ethos* des personnages féminins dans les comédies. Dans une perspective d'exophore mémorielle, le SP *ob industriam* ferait signe au lecteur-spectateur en jouant sur les codes et les stéréotypes associés aux personnages : l'intuition féminine devient ici quasi proverbiale. Mais une interprétation endophorique est également possible : le personnage féminin a montré, dans ce passage, sa finesse (permanence du personnage de Cléostrate et de son trait de caractère), d'où le recours à *ob*, qui annonce d'ailleurs l'énoncé *subolet hoc iam uxori, quod ego machinor*.

Comparons, à présent, le SP *propter eam rem* au SP, plus attendu, *ob eam rem*. On supposera que l'information causale en *propter* conserve une portée micro-textuelle et travaille à la cohérence du dit, du contenu des idées. La séquence *ob eam rem*, en revanche, aurait plus volontiers joué le rôle de joncteur et travaillé à la cohésion et à l'organisation du dire. Ainsi, contrairement aux occurrences mettant en œuvre un SP en *ob*, le SP *propter eam rem* n'intervient pas dans un contexte argumentatif ou pragmatiquement marqué, à visée didactique ou pédagogique.

3.2.3. *Caractéristiques de la préposition prō : sa polysémie.* – Les textes du corpus archaïque se sont signalés par la fréquence d'emploi de la préposition *prō*, qui s'est alors caractérisée par son extrême polysémie. Mais la valeur causale ne concerne finalement que peu d'occurrences, puisqu'elle ne recouvre que 12% des occurrences⁽³⁵⁾. Les frontières entre ces différentes acceptions ne sont toutefois pas étanches et il n'est pas toujours facile de repérer la valeur causale

(35) Cinq acceptions différentes ont pu être isolées à partir de ce corpus d'étude :

1. « en tant que », « pour » (dans 48%). Critères de repérage : coréférence – réfléchis – régime animé ;
2. « en faveur de », « pour » (dans 11%). Critères de repérage : s'oppose à *contra* – en distribution avec le datif du bénéficiaire – interprétable en cause efficiente ;
3. « à cause de », « en vue de », « pour » (dans 12%). Critères de repérage : en relation avec *ob* et *propter* – en distribution avec l'ablatif – cause finale ;
4. « en échange de », « pour » (dans 26%). Critères de repérage : contextes pécuniaires – interprétable en cause efficiente ou finale ;

de cette préposition. En effet, le SP en *prō* exprime rarement la cause et, lorsque celle-ci apparaît, elle semble souvent dérivée des acceptions « en faveur de » et « en échange de ».

Ainsi, pour l'expression de la cause finale, peut-on hésiter entre les acceptions « en faveur de » et « en raison de » (voir (20a)), d'une part, ou les acceptions « en échange de » et « en raison de », d'autre part (voir (20b)). Dans l'expression de la cause efficiente, l'hésitation concerne les acceptions « en échange de » et « en raison de », le SP *pro malefactis* de l'occurrence (21) se paraphrasant aussi bien par l'une (« en échange des méfaits engendrés ») que par l'autre acception (« à cause des méfaits engendrés »).

(20) Cause finale :

a. Hésitation entre « en faveur de » et « à cause de » :

Lucil. 655 :

Depugnabunt pro te ipsi et morientur ac se ultro efferent

b. Hésitation entre « en échange de » et « à cause de » :

Plaut., *Pseud.* 848-850 :

Fateor equidem esse me coquom carissimum ;

uerum pro pretio facio ut opera appareat

mea quo conductus uenio...

(21) Cause efficiente – Hésitation entre « en échange de » et « à cause de » :

Enn., *Trag.* 225-227 :

Ego proiector quod tu peccas ? Tu delinquis, ego arguor ?

Pro malefactis Helena redeat, uirgo pereat innocens ?

Tua reconcilietur uxor, mea necetur filia ?

L'occurrence (22), enfin, souligne l'amphibologie interprétative inhérente à l'acception « en échange », puisque l'interprétation en cause efficiente ou cause finale dépend précisément du point d'incidence temporel de l'énoncé causal⁽³⁶⁾. Cette occurrence confirme également l'idée que la préposition *prō* ne doit pas être mécaniquement associée à la cause finale, puisque le SP *pro leuibus noxiis* peut se gloser aussi bien en « parce qu'ils se sont fait de petits torts » (cause efficiente) qu'en « parce qu'ils aspirent à se faire de petits torts » (cause finale) :

(22) Ter., *Hec.* 310 :

Pueri inter sese quam pro leuibus noxiis iras gerunt !

5. « devant » (dans 3%). Critères de repérage : substantifs-régimes évoquant un espace (*moenia*, noms de ville...).

Pour une typologie et des critères un peu différents, voir TORREGO (*Syntaxe du syntagme* [n. 30]) et DE LA VILLA (*Contexte dans l'interprétation* [n. 30], p. 330, note 6).

(36) Sur l'importance du point d'incidence temporel de l'information causale (selon que le fait-conséquence s'interprète comme résultat d'une cause réalisée ou d'une cause à réaliser) et sur les difficultés interprétatives qui en découlent, voir DE LA VILLA, *Contexte dans l'interprétation* [n. 30], p. 336, note 22.

4. *Conclusion.* – Cette étude sur les SP en *ob* / *prō* / *propter* a permis de montrer la spécificité de la distribution des SP latins ⁽³⁷⁾ et de confirmer que chacune des prépositions ne s'employait pas de façon indifférente ou équivalente. Les deux corpus considérés permettent néanmoins d'affirmer que la distinction entre les trois prépositions ne relève pas d'une opposition de registres, puisqu'aussi bien la prose que la poésie attestent fréquemment la préposition *prō*, sans doute en raison de la polysémie qui lui est rattachée. Au cours de la latinité, néanmoins (périodes 1 à 4), *propter* gagne du terrain et tend à représenter la préposition prototypique dans l'expression de la cause ⁽³⁸⁾.

Dans le détail, la valeur causale de *prō* est secondaire : elle est dérivée, d'une part, de l'acception « en faveur de » / « pour la défense de » et, d'autre part, de l'acception « en échange de » / « à la place de ». Contrairement à ce que laissent penser les descendants romans du lat. *prō*, le rapport entre cause et finalité n'a pas toujours été inscrit dans la préposition, puisqu'il arrive aux SP en *prō* de s'interpréter comme des causes efficientes. Toutefois, au fil de la latinité, la nuance finale a fini par s'affirmer, sans doute parce qu'elle est d'une part empreinte dans l'acception « en faveur de », mais qu'elle apparaît également comme possible dans l'acception « en échange de ».

Propter et *ob*, en revanche, sont les prépositions attendues dans l'expression de la cause, les valeurs spatiales n'occupant qu'une place secondaire dans leurs domaines d'emploi. *Propter* constitue la préposition prototypique pour exprimer la cause : elle introduit une cause ponctuelle, précise et nouvelle et est en étroite relation avec le fait-conséquence de l'énoncé causal (voir l'origine de la préposition, dérivée de *prope* « proche »). Elle intervient donc au niveau micro-textuel pour travailler à la cohérence du dit. L'opposition entre cause efficiente et cause finale ne devient pertinente, pour *propter*, qu'à partir du moment où cette préposition entre en cooccurrence avec *prō* ⁽³⁹⁾.

(37) La distribution des SP causaux du FM est très différente, puisque les questions de registres de langue (fr. *à cause de* vs fr. *en raison de*) et de connotation du terme-régime (neutre, dans le cadre de fr. *à cause de*, mais toujours positive, dans le cadre du fr. *pour*, voir *Je reste au lit à cause de la fièvre* vs **Je reste au lit pour la fièvre* mais *Elle reste avec lui à cause des enfants* vs *Elle reste avec lui pour les enfants*) semblent fondamentales. Une étude plus systématique nécessiterait néanmoins d'être entreprise.

(38) *Propter* connaît une utilisation exponentielle au cours des quatre premières périodes de la latinité. Ainsi, si l'époque archaïque emploie fréquemment *ob* (65,5% vs 34,4% pour *propter*), la fin de la République et l'époque augustéenne inversent-elles la tendance (62% pour *propter* vs 38% pour *ob*, en perte de vitesse). La baisse progressive de *ob* est peut-être due aux emplois contraints de la préposition, préposée à la cohésion à visée argumentative. La cause dénotée par *propter*, parce qu'elle travaille à la cohérence d'un micro-texte, est plus courante, puisque non limitée au registre argumentatif ou didactique.

(39) *Propter* constitue bien la préposition non marquée et c'est cette préposition qu'utilise Sénèque, alors même qu'il cherche à définir et à gloser ce que Platon entend par « cause finale » (voir SEN., *Epist.* VII, 65, 8). L'utilisation de *prō* aurait été plus attendue,

La préposition *ob*, quant à elle, introduit un fait-cause, qui puise son contenu dans le contexte antérieur ou subséquent, ou encore, dans la mémoire – culturelle ou linguistique – de la collectivité. La cause est alors anaphorique ou cataphorique : dans la première configuration, le SP en *ob* constitue un support informationnel et synthétise des énoncés causaux souvent complexes : le SP en *ob* joue alors le rôle de joncteur textuel et participe de la cohésion d'un texte, généralement argumentatif. Dans la seconde configuration, le SP en *ob* apparaît dans une structure corrélatrice et annonce une cause qui constituera un apport informationnel : l'information causale ainsi introduite gagne en force pragmatique. En cooccurrence avec *propter*, *ob* introduit une cause connue (par le contexte antérieur ou par exophore mémorielle) ou de rang inférieur.

Une dernière remarque, d'ordre morphosémantique, devrait permettre de justifier la spécialisation que connaît la préposition *ob* dans l'expression de la cause anaphorique : par opposition à *prō*, *ob* signifie « devant (pour faire obstacle à) », « à la rencontre de » ; *ob* possède donc un sème de plus que la préposition *prō*, purement descriptive et stative. Ce sème, pris dans une dimension métalinguistique, signifie que *ob* « est tourné vers » ce qui précède, « va à la rencontre » de ce qui précède ou de ce qui suit. L'origine formelle de cette préposition pourrait donc rendre compte de ces emplois anaphorique et cataphorique.

Université de Nice Sophia Antipolis.

Tatiana TAOUS.

mais le recours à *propter* se justifie précisément parce que cette préposition, en dehors de toute cooccurrence, est non marquée. Je remercie P. Lecaude pour la référence.